

Image not found or type unknown



Divorce et vente de biens bloqués chez le notaire

Par **sylvie72_old**, le **23/08/2007** à **09:33**

bonjour, rn rn je suis en ce moment en divorce, nous avons un terrain que nous avons vendu en juin, rn mon futur ex mari ne veut pas signer le deblocage des fonds chez le notaire et nous avons des credits a rembourser. le notaire qui a effectué la vente du terrain a été désigné liquidateur lors du jugement de non conciliation, rn le notaire peut-il rembourser les credits malgré le refus de debloquer les fonds de mon mari ? rncar je vais me retrouver interdit bancaire la semaine prochaine alors que moi je ne refuse pas de payer. rn Y a t-il une solution pour que le notaire paie ma part ? et que je sois alors tranquille rn merci de votre reponse, je suis un peu perdue....

Par **ly31**, le **23/08/2007** à **17:08**

Bonsoir, rn rn Contactez au plus vite votre Avocat afin de le tenir informé de la situation rn rn Bon courage rn rn ly31

Par **sylvie72_old**, le **23/08/2007** à **21:14**

merci, rn rn j'ai contacté mon avocat et le notaire. mon avocat est en vacances le notaire pas joignable avant 2 jours..... rn rn j'ai alors recontacté l'organisme de crédit (service contentieux) je suis tombée sur une personne très compréhensive qui a tout de suite pris les choses en main : elle a contacté mon mari et l'a décidé à débloquer les fonds rn je n'en sais pas plus

mais j'ai rendez-vous demain matin chez le notaire pour signer le deblocage des fonds